

Définitive victoire : il n'y aura pas d'école coranique à la Chapelle Saint-Mesmin !

écrit par Christine Tasin | 29 avril 2016



Champagne ! Nos [militants du coin](#) ont bien travaillé, et le maire a mis quelques embûches qui ont fini par décourager l'association Montessori, comme nous l'apprenons dans la *République* de ce jour.

Naturellement il va falloir avoir l'oeil et à nouveau alerter, dénoncer, peser, puisque deux municipalités de l'agglomération se montreraient bien moins regardants que le Maire de la Chapelle Saint-Mesmin.

Après un an et demi de bras de fer avec la municipalité de La Chapelle-Saint-Mesmin, les Ateliers Montessori jettent l'éponge. Selon l'association, deux autres communes de l'agglomération seraient prêtes à accueillir l'école musulmane.

À peine un mois : c'est le temps que sera restée ouverte la première école musulmane de la région Centre. Le 1^{er} septembre 2014, une soixantaine d'élèves faisaient leur rentrée aux Ateliers Montessori, dans les locaux d'une ancienne crèche d'entreprises, à La Chapelle-Saint-Mesmin. Une première qui allait tourner court : la mairie décidant la fermeture administrative de l'établissement pour raisons de sécurité.

L'association réfléchit à une plainte pour discrimination. Il n'y a pas eu de nouvelle rentrée en 2015 et il n'y en aura pas en 2016. Du moins pas à cet endroit. L'association a fini par résilier son bail, après un an et demi de bras de fer juridique avec la municipalité PS de La Chapelle. « Cela ne sert à rien de s'entêter, estime Mustapha Ettaouzani, président de l'Union des associations

musulmanes de l'Orléanais et porte-parole des Ateliers Montessori. On voit bien que ce n'est pas un problème urbanistique. Nous, nous fonctionnons avec l'argent de donateurs. Le maire, lui, avec de l'argent public... »

Aujourd'hui, l'association a épuisé tous les recours administratifs, ce qui ne l'empêche pas de « réfléchir à une plainte au pénal » pour des faits de discrimination.

« On voulait mettre aux normes les locaux mais le maire s'est opposé à toute nouvelle ouverture à cause du parking (ndlr : la ville estimait qu'il était trop petit pour une école accueillant 90 élèves). Malgré nos propositions, toutes les tentatives de conciliation ont échoué », note Mustapha Ettaouzani qui accuse Nicolas Bonneau (PS), bien que celui-ci l'ait toujours réfuté, d'avoir fait de l'obstruction en raison du caractère confessionnel de cette école hors contrat.

Les Ateliers Montessori n'envisagent pas pour autant de quitter l'agglomération d'Orléans. *« On recherche des locaux. On a des pistes dans deux communes. Dans l'agglomération, il y a des maires plus républicains que d'autres. Tous ne sont pas sectaires. »* Pour l'heure – et tant que rien n'est concrétisé – **Mustapha Ettaouzani**

refuse de livrer le nom des deux municipalités avec qui les discussions auraient été engagées. Il reconnaît toutefois qu'une ouverture à la rentrée 2016 semble difficilement envisageable. *« Mais c'est encore possible ! »*

« Ce qui s'est passé n'a pas détruit l'envie, le besoin des parents de donner une éducation d'un très bon niveau à leurs enfants, tout en gardant leur liberté de conscience. Le problème, c'est qu'avec ce genre de réaction on encourage les écoles clandestines. Moi, je préfère une structure qui a pignon sur rue et qui travaille en toute transparence. »

Alexandre Charrier

http://www.larep.fr/loiret/actualite/2016/04/29/lecole-musulmane-quitte-definitivement-la-chapelle-saint-mesmin_11892478.html